

10 MARS 2020

La séance est ouverte au Conseil municipal de Saint-Jacques-le-Mineur, (MJC) des Jardins de Magréville, bureau de centre communautaire, situé au 118, Boulevard de Saint-Jacques le Mineur le mardi 10 mars 2020. Monsieur Jean Ponce, directeur général et secrétaire-éducation, est aussi présent et agit comme secrétaire.

Quelques de la séance

Monsieur Eric Sautou, trésorier, informe l'assemblée que la séance précédente est ouverte à 19H00.

11 personnes étaient présentes dans la salle.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES

Étaient présents les membres du conseil suivants :
Monsieur Raymond Lestage, du poste n°1 **ASSENT**
Monsieur Alain Lestage, du poste n°2
Madame Marie-Eve Blouin, du poste n°3 **ASSENT**
Monsieur Alexandre Brault, du poste n°4
Monsieur Michel Lestage, du poste n°5
Monsieur François Lestage, du poste n°6

2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

Resolutions 2020-03-005 : Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Alain Lestage et adopté unanimentement par les conseillers présents, la motion et amendement de voter et adopter l'ordre du jour tel que nommé aux membres et présents et absents.

est ADOPTÉE :/s

10 03 20 04

ORDRE DU JOUR

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 3.1 Adoption de procès-verbal du 11 Mars 2020
- 3.2 Autorisation des dépenses dans le cadre de la location à titre gratuit et de son 111 000 par monsieur Eugène Lévesque
- 3.3 Autorisation des dépenses dans le cadre de l'acquisition du lot 3 111 000 formant l'ensemble de son du rang 00 (Projet Nord)
- 3.4 Adoption de nouvelles procédures relatives à la vente des véhicules pour défaut de paiement de taxes
- 3.5 Approuver des dépenses relatives aux travaux d'amélioration réalisés de Programme d'aide à la vente locale (PAV)
- 3.6 Remise de juge administratif
- 3.7 Mise du projet de loi relatif de la municipalité concernant le remboursement des frais d'impôt par le MRC dans le dossier à ses amendements (MÉ) et /- Texte: Arrêté de Monsieur Auguste au projet d'arrêté municipal relatif de l'écrite. Texte: Jacques du 2021 et la forme d'une amendement additionnel déposé par les jeunes élus dans les locaux de la municipalité

4 FINANCES ET TRÉSORERIE

- 4.1 Adoption des comptes à payer